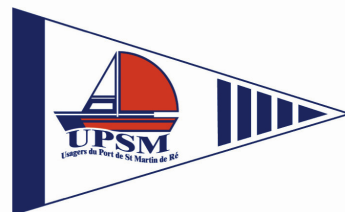


Usagers du Port de Saint-Martin

Président : Guy Mallet
16 rue Gaspard-France
17410 Saint-Martin de Ré
05 46 67 76 34



CR du CA du 17 juillet 2014

Etaient présents : Claude Bezault, Philippe Caruel, Pierre Domalain, Jean Pierre Domenjoz, Antoine Giard, Jacques Lemoine, Guy Mallet, Catherine Métais, Dominique Reb.

Les points de l'ordre du jour ont été traités :

Le CR du dernier CA de mai a été approuvé.

Bilan de la sortie CDA du lundi 23 juin :

Le bilan est très positif : 11 bateaux participant à la sortie ; remerciements pour « Fantômas » et pour Florent Renard qui a mis des bateaux à disposition.

Le choix d'un jour de semaine s'est avéré plus judicieux pour les embarqués qu'un samedi ou un dimanche.

Bilan du « pique-nique des Bernaches », le dimanche 6 juillet

Plus de 40 personnes y ont participé, le CA remercie tous les bénévoles, Philippe, Gérard, etc. qui ont contribué au succès de cette journée.

La participation financière a rapporté 175€ dont il faudra déduire le coût des huîtres.

A renouveler....

Préparation pêche en mer du 25 juillet :

L'horaire de départ est fixé à 7h30 au plus tard (écluse ouvrant de 5h à 7h30). Il s'agit d'une sortie pêche sans enjeu où l'on tirera parti des liaisons VHF et téléphoniques pour trouver les meilleurs spots...

Un nouvel appel à participation sera lancé la semaine prochaine, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire et, le cas échéant à proposer des embarquements.

La journée pourra se terminer par un barbecue « poisson » à la casemate.

Avant de passer au point suivant Guy Mallet dresse un rapide bilan de la Coupe Charlotte : 6

Bateaux ont participé à une coupe bien dotée.

Journée SNSM du 27 juillet à Rivedoux

La communication avec les organisateurs étant insuffisante, l'UPSM ne participera pas directement à cette journée, mais ses membres sont invités à se référer au courrier de Guy Mallet du 7 juillet 2014 pour apporter leur abolie.

Il est recommandé d'envoyer vos dons par chèque à l'ordre de la SNSM à l'UPSM.

Préparation des « Macarons de la mer » du jeudi 31 juillet 2014.

Guy Mallet présente l'affiche. Et remercie d'avance Jean Clause Arnaud pour la mise à disposition du Bistro du marin.

La formule sera la même que l'année dernière. Dominique Reb enverra un communiqué au « Phare de Ré » ainsi qu'un mail d'appel à participation en mentionnant les points suivants :

- Les participants sont invités à apporter leur propre glacière
- Les convives du repas du soir apporteront leur « bouteille » et autres compléments.

Concernant l'organisation, Jacques Lemoine collectera des lots avec Guy et constituera un jury de 9 membres (trois jurés par plat).

Préparation de la fête de la mer, le vendredi 15 août 2014

La journée est organisée par la Mairie de Saint-Martin, l'Office du tourisme, l'UPSM, le Port et plusieurs autres associations.

Notre participation consiste à tenir le stand de vente d'huîtres de 12h30 à 15h, puis après 19h.

Le prix des 6 huîtres, pain, beurre citron + 1 verre de vin est fixé à 6€

Le prix de la bouteille de vin passe à 8€.

Le fournisseur sera le même que l'année dernière.

Pour mémoire, la recette de 2012 était de 1149€

Préparation « Caravelles en Ré », 6 et 7 septembre 2014

On prévoit la participation de 25 bateaux. Guy se charge d'obtenir des passages gratuits pour le pont.

Nous sommes chargés d'organiser l'accueil des équipages, deux petits déjeuners, le dîner et la soirée du 6 septembre.

UN dossier nous sera communiqué.

Guy nous annonce qu'une régata d'arpèges est prévue pour 2015.

Préparation de la fête du coquillage

Guy aborde le problème de l'affiche et de son actualisation faute de fichier Photoshop.

Philippe nous présente la maquette du dépliant /programme de la fête du coquillage avec plusieurs volets destinés aux annonceurs qu'il faudra trouver au cours des mois de juillet août en nous adressant aux commerçants, entreprises et autres..

Il nous présente ensuite la liste des lots envisagés. Certains lots, comme les sorties en mer, semblent inadéquates étant donné que la majorité de la clientèle de la fête n'est pas résidente.

Après discussion, le prix des assiettes est fixé à 6€, pain beurre citron + 1 verre de vin, la bouteille de vin à 8€.

S'engage ensuite un débat sur l'utilisation de gobelets consignés sur proposition de Jean Pierre Domenjoz, ceci afin de réduire la consommation de gobelets jetables. Il semble que cette méthode pose des problèmes de logistique/intendance.

Une solution sera trouvée.

Finances et adhésions

Jean Pierre Domenjoz dresse un bilan de la situation financière :

6124€ du un livret bleu

1094 € sur le compte courant

85 membres se sont acquittés de leur cotisation, une quinzaine de cotisations sont encore attendues.

Taverniers

Jean Pierre Domenjoz a fait circuler un calendrier « taverne » pour la tenue hebdomadaire de la casemate jusqu'à la fin septembre.

Il est convenu d'un commun accord que la « taverne » continuera d'ouvrir ses portes le samedi.

Après un verre de l'amitié, la réunion du prochain CA est fixée au 25 août 2014, 18h.